



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique CNRS – INSERM – INRIA – IRD – INED – IFREMER

Villejuif, le 15 juillet 2021

Monsieur Antoine PETIT
Président-directeur général du CNRS
3, rue Michel Ange
75016 Paris

Monsieur le Président-directeur général,

Les agents dont l'activité sera évaluée à la session d'automne 2021 ont reçu le calendrier correspondant, avec une date limite de remise des rapports fixée au 1er septembre. Le SNTRS-CGT souhaite attirer l'attention de la Direction du CNRS sur une série de points problématiques qui plaident pour un report de ladite date limite.

Depuis le mois de mars 2020, la plupart des laboratoires de recherche et des activités scientifiques ont vu leur fonctionnement profondément bouleversé par la crise sanitaire. Malgré les incertitudes et conditions de travail difficiles - notamment pour les agents qui ont des enfants à charge et ont dû assumer leurs tâches professionnelles et leurs charges de famille pendant le confinement - notre communauté professionnelle a été particulièrement mobilisée et engagée. Elle a su faire preuve d'adaptation et d'innovation pour maintenir un niveau d'implication et d'excellence scientifique à la hauteur de sa mission de recherche publique.

Eu égard aux conséquences sérieuses et parfois désastreuses (morales, psychiques et physiques) du confinement sur les agents eux-mêmes et leur entourage/famille, l'annonce du calendrier de rendu des rapports d'activité à mi-vague est un facteur supplémentaire de stress pour les agents-chercheurs du CNRS.

Après plus d'un an de crise sanitaire, l'imposition d'une charge de travail supplémentaire durant les congés estivaux est incompatible avec les contraintes administratives - fermetures de laboratoires et congés imposés - qui pèsent sur les agents. De fait, nous nous voyons parfois imposer des dates peu compatibles avec certaines échéances scientifiques (dépôt de projet, démarrage de projets financés au 1er septembre). Cela dépasse l'objectif de la présente demande, mais il s'agit d'un point essentiel que nous vous demanderons d'analyser avec nous lors d'une prochaine réunion PDG/OS.

L'an passé, le calendrier d'ouverture de l'application *e-valuation* était du 24 juin au 2 septembre 2020. Cette année, ce même calendrier est réduit de 3 semaines, passant du 13 juillet au 1er septembre 2021. Outre son inadaptation à la temporalité de la recherche et très peu compatible avec les fermetures imposées des laboratoires, au sortir de 18 mois de période COVID, ce calendrier répond à une logique RH incompréhensible. Comment peut-on prétendre être conscient des difficultés vécues par les agents, dans un contexte exceptionnel, et dans le même temps ne prendre aucune mesure actant concrètement de cette prise de conscience, voire pire, en contraignant encore plus le délai de rendu des rapports d'activités ? Les chercheurs CNRS, comme tous les agents du CNRS et tous nos concitoyens, sont exsangues et en droit de pouvoir profiter (enfin) de leurs congés estivaux, de renouer du lien social, de prendre soin de leur santé physique et psychique.

Ce calendrier – amputé, rappelons-le, de 3 semaines - est d'autant plus contraignant que cette annonce tardive a lieu en juillet et ne permet pas aux chercheuses et chercheurs de s'organiser face à cette contrainte. Nombre de chercheuses et chercheurs sont du reste déjà en congés et ont le droit à la déconnexion que notre institution se fait fort de respecter ; ces personnels de recherche ne seront donc informés que très tardivement de l'échéance du 1er septembre, soit à quelques jours de la rentrée scolaire. D'autres collègues sont déjà partis sur leurs terrains d'étude/fouille ou encore pris par l'encadrement de stagiaires ou d'étudiantes et étudiants pour leur permettre de valider leur année universitaire.

Exiger des chercheuses et des chercheurs la rédaction de ces rapports durant une période estivale dédiée aux activités familiales est contradictoire avec les objectifs de l'axe 3 du plan d'égalité entre les femmes et les hommes 2021-2023 qui doit "Permettre une organisation du travail favorable à l'égalité professionnelle et favoriser l'investissement dans la parentalité" (<https://mpdf.cnrs.fr/roadmap/>).

Pour toutes ces raisons, le SNTRS-CGT demande que la date de remise des rapports à mi-vague soit reportée au 1er octobre. Ce report ne serait en rien préjudiciable au processus d'évaluation, puisque les nouvelles sections ne seront mises en place qu'au courant du mois de septembre. Il ne serait pas compréhensible qu'aucune mesure bienveillante ne soit prise pour reporter la date de remise du rapport d'activité, qui est une obligation statutaire.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président-directeur général, l'expression de nos salutations distinguées.

Josiane Tack
Secrétaire générale du SNTRS-CGT



Copie à :

A Monsieur Alain SCHUHL, Directeur Général Délégué à la Science du CNRS,
Aux Directrices et aux Directeurs d'instituts INSB, INC, INEE, INSHS, INS2I, INSIS, INSMI, INP, IN2P3, INSU
A Monsieur Olivier Coutard Président de la CPCN, à Monsieur Dimitry Peaucelle Président de la C3N et Madame Dorothée Berthomieu Présidente du CS